



RAPPORT DE L'ETAT DU BATIMENT RELATIF A LA PRESENCE DE TERMITES

(DECRET 2006-1114 du 5 SEPTEMBRE 2006). Arrêté du 7 mars 2012 modifiant l'arrêté du 29 mars 2007. Etabli en respect de la norme NF P 03-201 (février 2016)

A - N° de dossier :
LPZ--22--1031

Date de création : 21/10/2022
Date de la visite : 21/10/2022
Heure d'arrivée : 15:00
Temps passé sur site : 01:45

B – Désignation du (ou des) bâtiment(s) :

Adresse (n°, type de voie, voie ou lieu-dit, code postal et commune) : - rue Georges AURIC - 83400 HYERES

Département : VAR

Bâtiment et escalier : Les Jardins du Luxembourg

N° d'étage : Rez de chaussée

N° de lot(s), le cas échéant : 1 – 2 – 37 – 627 - 628

Date de construction : Non communiqué

Références cadastrales : BV 161

Informations collectées auprès du donneur d'ordre :

Traitements antérieurs contre les termites : Non

Présence de termites dans le bâtiment : voir diagnostic des parties-communes ou dans les AG

Fourniture de la notice technique relatif à l'article R 112-4 du CCH si date du dépôt de la demande de permis de construire ou date d'engagement des travaux postérieure au 1/11/2006 : NC

Document(s) fourni(s) : Aucun

Désignation du (ou des) bâtiment(s) :

Nature : Commerce

Nbre de niveaux : 1

Nbre de niveaux (sous-sol, cave, vide sanitaire,...) : 0

Indication de la situation du lieu du constat en regard de l'existence ou non d'un arrêté préfectoral pris en application de l'article L131-3 du CCH précisant les zones contaminées ou susceptibles de l'être à court terme : Faible

C - Désignation du client:

Nom : Sci Valeria

Adresse : Les Jardins du Luxembourg - rue Georges AURIC - 83400 HYERES

Si le client n'est pas le donneur d'ordre

Qualité du donneur d'ordre: Me Jean-Baptiste DURAND Avocat

Adresse : L'Aristide Briand C5 - Ave Aristide BRIAND 83160 LA VALETTE DU VAR

Personne(s) présente(s) lors de la visite : Me JOLY Sébastien huissier de justice

D – Désignation de l'opérateur de diagnostic :

Mr LOPEZ Guy

125, Ave de Beaulieu - 83210 Solliès-Pont

Code Ape 8299 Z - N° de Siret 429.131.386.00030 -

Assurance **Gan** sous le N° 141.409.519

Validité 30.06.2023

Tel : 04.94.14.91.86 – Port : 06.16.13.39.06 –Email : guylopez@wanadoo.fr

Certificat de compétence délivrée par : LCP Certification N°126 Le 23/10/2017

Mr LOPEZ Guy 125, Ave de Beaulieu - 83210 Solliès-Pont

Code Ape 8299 Z - N° de Siret 429.131.386.00030

Tel : 04.94.14.91.86 - Port : 06.16.13.39.06 – Email : guylopez@wanadoo.fr

E- Identification des bâtiments et des parties de bâtiments visités et des éléments infestés ou ayant été infestés par les termites et ceux qui ne le sont pas :

| Parties d'immeubles bâtis et non bâtis visités Descriptifs des pièces ou du terrain. | Identification ouvrages, parties d'ouvrages et éléments à examiner Terrain : clôture, arbres, souches... Bâtiment : Ossature, charpentes, planchers, boiseries, plinthes... | Résultat du diagnostic Infestation avec activité ou pas d'indice d'infestation de termites. Nature et ampleur des dégâts |
|--|--|---|
| Accueil (15)  | Le sol, plafond, les murs + dormants + dormant alu + placard / peinture / carrelage au sol / faux-plafond en dalles / peinture au plafond | Pas d'indice d'infestation de termites. |
| Couloir  | Le sol, plafond, les murs + dormants + placards / peinture / carrelage au sol / faux-plafond en dalles | Pas d'indice d'infestation de termites. |
| Cuisine (26)  | Le sol, plafond, les murs + dormant + dessous d'évier peinture & Faïence au mur / carrelage au sol / faux-plafond en dalles | Pas d'indice d'infestation de termites. |
| Entrée 2 - (27)  | Le sol, plafond, les murs + dormant + porte-fenêtre alu + placards peinture / carrelage au sol / faux-plafond en dalles | Pas d'indice d'infestation de termites. |
| Bureau 1 - (28) | Le sol, plafond, les murs + dormant + vitrine alu + placards + plinthes peinture / Béton au sol / faux-plafond en dalles | Pas d'indice d'infestation de termites. |

Mr LOPEZ Guy 125, Ave de Beaulieu - 83210 Solliès-Pont

Code Ape 8299 Z - N° de Siret 429.131.386.00030

Tel : 04.94.14.91.86 - Port : 06.16.13.39.06 - Email : guylopez@wanadoo.fr

| | | |
|---|--|---|
|  | | |
| Local technique (29)  | Le sol, plafond, les murs + dormant / béton peinture / carrelage au sol / Béton -plafond | Pas d'indice d'infestation de termites. |
| Dégagement 1 – (31)  | Le sol, plafond, les murs + dormants / peinture / carrelage au sol / faux-plafond en dalles | Pas d'indice d'infestation de termites. |
| Salle radio 1 – (32)  | Le sol, plafond, les murs + dormants / peinture / carrelage au sol / faux-plafond en dalles | Pas d'indice d'infestation de termites. |
| Toilette -  | Le sol, plafond, les murs + dormant / Faïence aux murs / carrelage au sol / faux-plafond en dalles | Pas d'indice d'infestation de termites. |
| Pièce labo (35) | Le sol, plafond, les murs + dormant + dessous d'évier Peinture & Faïence aux murs / carrelage au sol / faux-plafond en dalles | Pas d'indice d'infestation de termites. |
| Pièce étude des radios (34) | Le sol, plafond, les murs + dormant + peinture / carrelage au sol / faux-plafond en dalles | Pas d'indice d'infestation de termites. |

Mr LOPEZ Guy 125, Ave de Beaulieu - 83210 Solliès-Pont

Code Ape 8299 Z - N° de Siret 429.131.386.00030

Tel : 04.94.14.91.86 - Port : 06.16.13.39.06 – Email : guylopez@wanadoo.fr

| | | |
|--|--|---|
|  | | |
| Salle de radio 2- (36)  | Le sol, plafond, les murs + dormant / peinture / carrelage au sol / faux-plafond en dalles | Pas d'indice d'infestation de termites. |
| Salle d'attente 1 – (16)  | Le sol, plafond, les murs + dormant / peinture / carrelage au sol / faux-plafond en dalles | Pas d'indice d'infestation de termites. |
| Salle de radio 3 – (17)  | Le sol, plafond, les murs + dormants + placard / papier- peint aux murs / carrelage au sol / faux-plafond en dalles | Pas d'indice d'infestation de termites. |
| Toilette – (18)  | Le sol, plafond, les murs + dormant / Faïence aux murs / carrelage au sol / faux-plafond en dalles | Pas d'indice d'infestation de termites. |
| Wc accueil (19) | Le sol, plafond, les murs + dormant + dessous de lavabo / Faïence aux murs / carrelage au sol / faux-plafond en dalles | Pas d'indice d'infestation de termites. |

Mr LOPEZ Guy 125, Ave de Beaulieu - 83210 Solliès-Pont

Code Ape 8299 Z - N° de Siret 429.131.386.00030

Tel : 04.94.14.91.86 - Port : 06.16.13.39.06 – Email : guylopez@wanadoo.fr

| | | |
|--|---|---|
|  | | |
| Couloir 2 – (14)  | Le sol, plafond, les murs + dormants / peinture / carrelage au sol / faux-plafond en dalles | Pas d'indice d'infestation de termites. |
| Dégagement 2 –(21) | Le sol, plafond, les murs + dormants / peinture / carrelage au sol / faux-plafond en dalles | Pas d'indice d'infestation de termites. |
| Salle de radio 4 –(20)  | Le sol, plafond, les murs + dormants / peinture / carrelage au sol / faux-plafond en dalles | Pas d'indice d'infestation de termites. |
| Toilette – (23)  | Le sol, plafond, les murs + dormant / peinture & faïence aux murs / carrelage au sol / faux-plafond en dalles | Pas d'indice d'infestation de termites. |
| Dégagement 3 - | Le sol, plafond, les murs + dormants / peinture / carrelage au sol / faux-plafond en dalles | Pas d'indice d'infestation de termites. |
| Bureau 2 – (3)  | Le sol, plafond, les murs + dormants / peinture / carrelage au sol / faux-plafond en dalles | Pas d'indice d'infestation de termites. |
| Salle de radio 5 – (4) | Le sol, plafond, les murs + dormants / peinture / carrelage au sol / faux-plafond en dalles | Pas d'indice d'infestation de termites. |

Mr LOPEZ Guy 125, Ave de Beaulieu - 83210 Solliès-Pont

Code Ape 8299 Z - N° de Siret 429.131.386.00030

Tel : 04.94.14.91.86 - Port : 06.16.13.39.06 – Email : guylopez@wanadoo.fr

| | | |
|---|---|---|
|  | | |
| Pièce labo 2 – (5) | Le sol, plafond, les murs + dormant + dessous d'évier / Faïence & peinture aux murs / carrelage au sol / faux-plafond en dalles + béton | Pas d'indice d'infestation de termites. |
| Wc | Le sol, plafond, les murs + dormant | Pas d'indice d'infestation de termites. |
| Dégagement 4 & 5 (7-8) | | |
|  | Le sol, plafond, les murs + dormants / peinture / carrelage au sol / faux-plafond en dalles | Pas d'indice d'infestation de termites. |
| Salle de radio 6 (9) | | |
|  | Le sol, plafond, les murs + dormants + dessous d'évier / peinture / carrelage au sol / faux-plafond en dalles | Pas d'indice d'infestation de termites. |
| Dégagement 6 & 7 (11– 10) | | |
|  | Le sol, plafond, les murs + dormants / peinture aux murs / carrelage au sol / faux-plafond en dalles + béton | Pas d'indice d'infestation de termites. |
| Toilette radio 6 (9) | | |
|  | Le sol, plafond, les murs + dormant / Faïence aux murs / carrelage au sol / faux-plafond en dalles + béton | Pas d'indice d'infestation de termites. |

Mr LOPEZ Guy 125, Ave de Beaulieu - 83210 Solliès-Pont

Code Ape 8299 Z - N° de Siret 429.131.386.00030

Tel : 04.94.14.91.86 - Port : 06.16.13.39.06 – Email : guylopez@wanadoo.fr

| | | |
|---|--|--|
| <p>Bureau 3 (1)</p>  | <p>Le sol, plafond, les murs + dormant + placard + vitrine alu + porte-fenêtre alu / peinture aux murs / carrelage au sol / faux-plafond en dalles + béton</p> | <p>Pas d'indice d'infestation de termites.</p> |
| <p>Salle d'attente 2 (13)</p>  | <p>Le sol, plafond, les murs + dormants + vitrine alu / peinture aux murs / carrelage au sol / faux-plafond en dalles + béton</p> | <p>Pas d'indice d'infestation de termites.</p> |

- (1) Identifier notamment chaque bâtiment et chacune des pièces du bâtiment.
- (2) Identifier notamment : ossature, murs, planchers, escaliers, boiseries, plinthes, charpentes,...
- (3) Mentionner les indices ou l'absence d'indices d'infestation de termites et en préciser la nature (souterrain, de bois sec ou arboricole) et la localisation.

F – Catégorie de termites en cause (termite souterrain, termite de bois sec ou termite arboricole)

| BATIMENTS et parties de bâtiments visités (1) | INFESTATION (Indices, nature) |
|---|--|
| Toutes les pièces visitées | Absence d'indice d'infestation de termites |

- (1) Identifier notamment chaque bâtiment et chacune des pièces du bâtiment.

G – Identification des bâtiments et parties du bâtiment (pièces et volumes) n'ayant pu être visités et justification :

| Local | Justification |
|-------|---------------|
| Aucun | |

Les bois des appartements, caves, garages et locaux des autres propriétaires ou des lots non vendus.....

H – Identification des ouvrages, parties d'ouvrages et éléments qui n'ont pas été examinés et justification :

| Local | Justification |
|-------|---------------|
| Aucun | |

Les faces cachées des menuiseries et tous les doublages aussi bien des murs que des plafonds ainsi que toutes matières cellulosiques pouvant être dans les parties maçonnées.

I –: CONSTATATIONS DIVERSES (devoirs de conseils et d'informations):

Il n'y a pas d'indices d'infestation d'insectes à larves xylophages.

Observation : Dans le cadre de la lutte contre les termites il est conseillé notamment dans les caves d'éviter tous détritrus particulièrement cellulosiques (Cartons, pièces de bois, livres etc .) Ainsi qu'une ventilation permanente des lieux.
A titre d'information : compte tenu de la biologie des insectes, des attaques en cours peuvent exister qui ne sont pas encore décelables. En effet, le cycle larvaire de ces insectes s'effectue à l'intérieur des bois, sans manifestation extérieur systématique. Les trous généralement visibles dans le bois étant des sorties d'insectes ayant achevé leur cycle larvaire

Les indices d'infestation des autres agents de dégradation biologique du bois sont notés de manière générale pour information du donneur d'ordre, il n'est donc pas nécessaire d'en indiquer la nature et le nombre. Cependant la situation de ces autres agents sera indiquée au regard des parties de bâtiments concernées. NOTE 1 Si le donneur d'ordre le souhaite, il fait réaliser une recherche de ces agents dont la méthodologie et les éléments sont décrits dans la norme NF P 03-200.

J – Moyens d'investigation utilisée :

Examen visuel des parties visibles et accessibles. Sondage mécanique (poinçon) des bois visibles et accessibles.

Examen visuel des parties visibles et accessibles :

- recherche visuelle d'indices d'infestations (cordonnets ou galeries-tunnels, termites, restes de termites, dégâts, etc.) sur les sols, murs, cloisons, plafonds et ensemble des éléments de bois ;
- examen des produits celluloseux non rattachés au bâti (débris de bois, planches, cageots, papiers, cartons, etc.), posés à même le sol et recherche visuelle de présence ou d'indices de présence (dégâts sur éléments de bois, détérioration de livres, cartons etc.) ;
- examen des matériaux non celluloseux rattachés au bâti et pouvant être altérés par les termites (matériaux d'isolation, gaines électriques, revêtement de sol ou muraux, etc.) ;
- recherche et examen des zones propices au passage et/ou au développement des termites (caves, vides sanitaires, réseaux, arrivées et départs de fluides, regards, gaines, câblages, ventilation,
- joints de dilatation, espaces créés par le retrait entre les différents matériaux, fentes des éléments porteurs en bois etc.).

NOTE 1 L'examen des meubles est aussi un moyen utile d'investigation.

Sondage mécanique des bois visibles et accessibles :

Sondage non destructif de l'ensemble des éléments en bois. Sur les éléments en bois dégradés les sondages sont approfondis et si nécessaire destructifs. Les éléments en bois en contact avec les maçonneries doivent faire l'objet de sondages rapprochés. Ne sont pas considérés comme sondages destructifs des altérations telles que celles résultant de l'utilisation de poinçons, de lames etc.

NOTE 2

L'examen des meubles est aussi un moyen utile d'investigation.

Les parties cachées ou inaccessibles susceptibles de présenter des indices d'infestations qui n'ont pas fait l'objet de sondage ni d'examen sont mentionnées dans le rapport de l'état relatif à la présence de termites.

K – Mentions

Note : Les indices d'infestation des autres agents de dégradation biologique du bois sont notés de manière générale pour information du donneur d'ordre, il n'est donc pas nécessaire d'en indiquer la nature, le nombre et la localisation précise. Si le donneur d'ordre (client) le souhaite, il fait réaliser une recherche de ces agents dont la méthodologie et les éléments sont décrits dans la norme NF P 03-200.

Il est expressément rappelé qu'en aucun cas, le présent contrôle ne substitue M. LOPEZ Guy, dans la garantie de vice caché visé à l'article 1641 du Code Civil.

Nota 1 – Dans le cas de la présence de termites, il est rappelé l'obligation de déclaration en mairie de l'infestation prévue aux articles L. 133-4 et R. 133-3 du code de la construction et de l'habitation.

Nota 2: conformément à l'article L-271-6 du CCH, l'opérateur ayant réalisé cet état relatif à la présence de termites ne doit avoir aucun lien de nature à porter atteinte à son impartialité et à son indépendance ni avec le propriétaire ou son mandataire qui fait appel à lui, ni avec une entreprise pouvant réaliser des travaux sur des ouvrages pour lesquels il lui est demandé d'établir cet état.

NOTA 3 le présent rapport est établi par une personne dont les compétences sont certifiées par LCP Certification

Article L131-3 du CCH, Lorsque, dans une ou plusieurs communes, des foyers de termites sont identifiés, un arrêté préfectoral, pris sur proposition ou après consultation des conseils municipaux intéressés, délimite les zones contaminées ou susceptibles de l'être à court terme.

En cas de démolition totale ou partielle d'un bâtiment situé dans ces zones, les bois et matériaux contaminés sont incinérés sur place ou traités avant tout transport si leur destruction par incinération sur place est impossible. La personne qui a procédé à ces opérations en fait la déclaration en mairie.

La personne qui a procédé à des opérations d'incinération sur place ou de traitement avant transport des bois et matériaux contaminés par les termites, en cas de démolition d'un bâtiment situé dans les zones délimitées par arrêté préfectoral, souscrit dans le mois suivant l'achèvement des opérations la déclaration prévue au deuxième alinéa de l'article L131-3. La déclaration est

Mr LOPEZ Guy 125, Ave de Beaulieu - 83210 Solliès-Pont

Code Ape 8299 Z - N° de Siret 429.131.386.00030

Tel : 04.94.14.91.86 - Port : 06.16.13.39.06 – Email : guylopez@wanadoo.fr

adressée au maire de la commune du lieu de situation de l'immeuble par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou déposée à la mairie contre récépissé.

Elle précise l'identité de la personne qui a procédé aux opérations et mentionne les éléments d'identification de l'immeuble d'où proviennent les bois et matériaux de démolition contaminés par les termites ainsi que la nature des opérations d'incinération ou de traitement et le lieu de stockage des matériaux. Elle est datée et signée par le déclarant.

Etabli en respect de la norme NF P 03-201 (février 2016).

L'intervention n'a pas eu pour but de donner un diagnostic de la résistance mécanique des bois et matériaux.

L – Date d'établissement du rapport de l'état relatif à la présence de termites

Je soussigné, M. LOPEZ Guy, diagnostiqueur pour l'entreprise Cabinet 3AE dont le siège social est situé à Solliès-Pont. Atteste sur l'honneur être en situation régulière au regard de l'article L.271.6 du code de la construction et de l'habitation. J'atteste également disposer des moyens en matériel nécessaires à l'établissement des constats et diagnostics composant le dossier. Je joins en fin de rapport mes états de compétences par la certification et mon attestation d'assurance.

De n'avoir aucun lien de nature à porter atteinte à son impartialité et à son indépendance ni avec le propriétaire ou son mandataire qui fait appel à elle, ni avec une entreprise pouvant réaliser des travaux sur les ouvrages, installations ou équipements pour lesquels il lui est demandé d'établir l'un des documents mentionnés au premier alinéa.

Etat réalisé le 21/10/2022 et valable jusqu'au 20/04/2023. Le présent rapport n'a de valeur que pour la date de la visite et est exclusivement limité à l'état relatif à la présence de termites dans le bâtiment objet de la mission.

Ce constat ne concerne que les parties privatives et non pas les parties communes.

Fait en nos locaux, le 21/10/2022

Visite effectuée le 21/10/2022

Signature de l'opérateur (et cachet de l'entreprise)

M. LOPEZ Guy



Mr LOPEZ Guy 125, Ave de Beaulieu - 83210 Solliès-Pont

Code Ape 8299 Z - N° de Siret 429.131.386.00030

Tel : 04.94.14.91.86 - Port : 06.16.13.39.06 - Email : guylopez@wanadoo.fr

Certificat de compétence



**CERTIFICATION
DE PERSONNES**

Certificat de compétences Diagnostiqueur Immobilier

N°126

MONSIEUR LOPEZ Guy

| | |
|------------------------------|--|
| Amiante sans mention* | Amiante Date d'effet : 23/10/2017 : - Date d'expiration : 22/10/2022 |
| DPE individuel | Diagnostic de performances énergétiques Date d'effet : 02/04/2018 : - Date d'expiration : 01/04/2023 |
| Electricité | Etat de l'installation intérieure électricité Date d'effet : 07/12/2018 : - Date d'expiration : 06/12/2023 |
| Gaz | Etat de l'installation intérieure gaz Date d'effet : 30/11/2017 : - Date d'expiration : 29/11/2022 |
| Plomb sans mention | Constat du risque d'exposition au plomb Date d'effet : 20/10/2017 : - Date d'expiration : 19/10/2022 |
| Termites métropole | Etat relatif à la présence de termites dans les bâtiments Date d'effet : 23/10/2017 : - Date d'expiration : 22/10/2022 |

Ce certificat est émis pour servir et valoir ce que de droit,
Edité le 08/02/2019, à Houtaud par MOLEZUN Jean-Jacques Président.

*Mission de repérage des matériaux et produits de la liste A et des matériaux de la liste B et évaluations périodiques de l'état de conservation des matériaux de la liste A dans les bâtiments autres que ceux relevant de la mention

*Missions de repérage des matériaux et produits de la liste A et des matériaux de la liste B et évaluations périodiques de l'état de conservation des matériaux de la liste A dans des immeubles de grande hauteur, dans des établissements recevant du public répondant aux catégories 1 à 4, dans des immeubles de travail hébergeant plus de 300 personnes ou dans des bâtiments industriels.

Mission de repérage des matériaux et produits de la liste C. Les examens visuels à l'issue de travaux de retrait ou de confinement.
Arrêté du 21 novembre 2006 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques opérateurs de constats de risques d'exposition au plomb, et les critères d'accréditation des organismes de certification. Arrêté du 25 juillet 2016 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques opérateurs de repérage, d'évaluation périodique de l'état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante, et d'examen visuel après travaux dans les immeubles bâtis et les critères d'accréditation des organismes de certification. Arrêté du 30 octobre 2006 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état relatif à la présence de termites dans les bâtiments et les critères d'accréditation des organismes de certification. Arrêté du 16 octobre 2006 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant le diagnostic de performance énergétique ou l'attestation de prise en compte de la réglementation thermique, et les critères d'accréditation des organismes de certification. Arrêté du 6 avril 2007 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état de l'installation intérieure de gaz et les critères d'accréditation des organismes de certification. Arrêté du 8 juillet 2008 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état de l'installation intérieure d'électricité et les critères d'accréditation des organismes de certification.

Siège : 7 b, rue de Champagne 25300 HOUTAUD
Mail : contact@lcp-certification.fr Site : www.lcp-certification.fr Tel : 0805 380 666
SIRET : 80914919800016 RCS Besançon Code APE : 8559A
enr287@ LE CERTIFICAT V003 du 25 10 2018



Accréditation N° 4-0590
Portée disponible sur
www.cofrac.fr

Mr LOPEZ Guy 125, Ave de Beaulieu - 83210 Solliès-Pont
Code Ape 8299 Z - N° de Siret 429.131.386.00030

Tel : 04.94.14.91.86 - Port : 06.16.13.39.06 - Email : guylopez@wanadoo.fr

Attestation d'Assurance



ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE DIAGNOSTIQUEURS IMMOBILIERS

ATTESTATION D'ASSURANCE

La Compagnie d'Assurance, GAN ASSURANCES, dont le Siège Social est situé 8-10, rue d'Astorg – 75383 PARIS CEDEX 08, atteste que :

Nom ou raison sociale : LOPEZ GUY CABINET 3AE

Adresse du Siège Social : 125 AVENUE DE BEAULIEU 83210 SOLLIES PONT

Est titulaire d'un contrat d'assurance n° 141409519, à effet du 01/07/2014, par l'intermédiaire de AGENCE TOULON LIBERTE, garantissant la Responsabilité Civile Professionnelle dans le cadre de ses activités de :
DIAGNOSTIQUEURS IMMOBILIERS

L'assuré déclare effectuer le diagnostic suivant :

Diagnostic amiante

Etat relatif à la présence de termites,

Etat de l'installation intérieure de gaz,

Etat des risques naturels et technologiques,

Diagnostic de performances énergétiques (DPE),

Etat de l'installation intérieure d'électricité,

Métrage des bâtiments selon la réglementation en vigueur (Loi Carrez),

Métrage de la surface habitable (Loi Boutin du 25 mars 2009),

Pré diagnostic amiante,

Diagnostics d'immeubles en copropriété (Loi SRU)

CREP (exposition au plomb),

Diagnostic d'assainissement et de repérage du radon et de la légionellose,

Diagnostic assujettis à investissements dans l'immobilier locatif ancien ou à obtention de prêts,

Etat des lieux (Loi SRU),

Diagnostics Décence ou certificat d'habilitation (Loi SRU)

Diagnostics de sécurité de piscines enterrées non closes privatives à usage individuel ou collectif,

Etat parasitaires (autre que termites), mères – capricorne et autre xylophages,

Diagnostic Loi Scellier,

Diagnostic ascenseur à l'exception de tout contrôle technique,

Diagnostic lié à l'accessibilité pour les personnes handicapées,

Diagnostic d'expertise en diagnostic immobilier confiés à titre amiable ou judiciaire,

Diagnostic humidité mais uniquement pour les particuliers et en accessoire à un DPE ou un état d'insalubrité,

Diagnostic monoxyde de carbone (généralement lié à un diagnostic de gaz,

Diagnostic qualité de l'air intérieur si accessoire à un diagnostic assuré,

Diagnostic acoustique pour les particuliers,

Relevé dimensionnel élaboration de plans en 3D si accessoire à un diagnostic assuré,

Gan Assurances – Compagnie française d'assurances et de réassurances – Société anonyme au capital de 193 107 400 euros – RCS Paris 542 063 797 – APE : 6512Z
Tél. : 01 70 94 20 00 – www.gan.fr
Gan Assurances distribue les produits de Groupama Gan Vie – Société anonyme au capital de 1 371 100 605 euros (entièrement versé) – RCS Paris 340 427 616 – APE : 6511Z
Sièges sociaux: 8-10, rue d'Astorg – 75383 Paris Cedex 08
Entreprises régies par le Code des assurances et soumises à l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) – 61, rue Tailbout 75436 Paris Cedex 09

3370-A2010-032018

Mr LOPEZ Guy 125, Ave de Beaulieu - 83210 Solliès-Pont

Code Ape 8299 Z - N° de Siret 429.131.386.00030

Tel : 04.94.14.91.86 - Port : 06.16.13.39.06 – Email : guylopez@wanadoo.fr



Ce contrat est conforme aux prescriptions légales et réglementaires en vigueur en France notamment : - à l'Ordonnance n° 2005-655 du 8 juin 2005 modifiée, - et aux dispositions du Décret n° 2006-114 du 5 septembre 2006.

Il est entendu que la garantie n'est effective que pour les personnes physiques certifiées ou morales employant des personnes physiques certifiées ou constituées de personnes physiques certifiées.

La présente attestation est valable du 01/07/2022 au 30/06/2023 à 24 heures.

La présente attestation ne constitue qu'une présomption de garantie. Elle ne peut engager la Compagnie en dehors des clauses et conditions du contrat auquel elle se réfère.

Fait à la Garde, le 21/06/2022

Pour Gan Assurances

Edouard MAURO
231 av. Saint-Just
83130 LA GARDE
Tél. : 04 90 08 52 73
N° ORIAS 07012046

Mr LOPEZ Guy 125, Ave de Beaulieu - 83210 Solliès-Pont

Code Ape 8299 Z - N° de Siret 429.131.386.00030

Tel : 04.94.14.91.86 - Port : 06.16.13.39.06 - Email : guylopez@wanadoo.fr